



Approvisionnement
responsable

castorama

Fiche technique :

Bois issu de forêts gérées durablement

Le nouveau repère pour faire le bon choix

On veut tous une maison économe en ressources naturelles, en eau et en énergie. C'est bon aussi pour nos économies ! Pour vous aider à faire le bon choix, nous avons créé ce repère vous permettant de retrouver les produits qui réduisent l'impact de votre logement sur l'environnement, toujours au meilleur prix.

Évaluée en interne et soumise à une validation par un organisme externe*, notre démarche est rigoureuse et simple à comprendre : un produit obtient le repère dès qu'il satisfait à l'exigence de l'un de nos 7 critères. Aujourd'hui, cela représente plusieurs milliers de produits, plus vertueux : soit dans leur fabrication, soit dans leur usage. Et nous ne comptons pas nous arrêter là.

Alors suivez notre repère  pour les retrouver !

Pourquoi le choix du bois issu de forêts gérées durablement est-il important ?

Un approvisionnement responsable vise à répondre à des exigences environnementales comme éthiques liées aux matières premières et au processus de fabrication d'un produit.

Les programmes d'approvisionnement travaillent avec des entreprises de gestion forestières, des fabricants, des distributeurs et des organisations locales entre autres, pour s'assurer qu'une gestion responsable de la culture des arbres est en place et pour protéger les forêts primaires.

A titre d'exemple, en France, 17 millions d'hectares sont couverts par la forêt en métropole, soit 31% du territoire. Cela représente **1,3 milliards** de tonnes de carbone stockées par les forêts françaises¹.



| castorama

Critère 1

Comment nous attribuons ce repère  à nos produits

Avant même d'être évalué pour l'obtention de notre repère, le produit candidat doit respecter :

- **Toutes les exigences légales locales**
- **Toutes les exigences de la politique Kingfisher**

Vous pouvez accéder aux politiques Kingfisher ici : <https://www.kingfisher.com/responsible-business/our-policies/company-policies>. Elles incluent la politique relative aux droits de l'homme, celles sur les conditions de travail sur les sites de production et sur les emballages.

Les produits sont aussi évalués selon une liste de critères d'exclusion. Cela permet de ne pas attribuer ce repère à des produits comportant plusieurs caractéristiques que nous avons bannies. Vous trouverez l'accès à la liste des critères d'exclusion à la fin de cette fiche technique. Cette liste est révisée annuellement.

L'évaluation de cycle de vie complet n'est pas systématique pour tous les produits ayant obtenu notre repère. Cela étant, le respect des politiques Kingfisher et le recours à la liste des critères d'exclusion permettent de prendre en compte de nombreux aspects du cycle de vie d'un produit.

L'attribution de ce repère avec l'attribut "**Approvisionnement responsable - Bois issu de forêts gérées durablement**" se concentre sur la phase de production du cycle de vie du produit. De plus, cette attribution exclut les produits qui peuvent causer des dégâts sur l'environnement durant leur fabrication ou leur fin de vie.

Critère 2

Produits éligibles à l'obtention du repère 

Pour qu'un produit se voie attribuer notre repère avec l'attribut "**Approvisionnement responsable - Bois issu de forêts gérées durablement**", il doit appartenir à l'une des familles suivantes ou vérifier les critères suivants :

- Bois et matériaux issus du bois (par exemple le papier) certifiés issus d'un processus avec une chaîne de contrôle permettant la traçabilité de l'approvisionnement vers une forêt ou une source de recyclage :

- Certification chaîne de contrôle du **Forest Stewardship Council (FSC)**.

- Certification chaîne de contrôle du **Programme de reconnaissance des certifications forestières (PEFC)**.

- Les fibres de bois à densité moyenne (MDF) et le bois traité ne sont pas inclus, ces matériaux pouvant être plus difficile à recycler en fin de vie.



Pour plus d'informations sur la politique Kingfisher relative aux forêts gérées durablement rendez-vous sur : <https://www.kingfisher.com/~ /media/Files/K/Kingfisher-Plc/Universal/documents/responsible-business/our-policies/company-policies/forest-positive-policy-position-statement.pdf>

Si les critères 1 et 2 sont respectés, un produit peut être retenu comme candidat à l'obtention du repère.

Évaluer et confirmer l'attribution du repère

- ✔ Tous les produits éligibles qui respectent les critères 1 et 2 sont évalués en interne par notre équipe Développement Durable et soumis à l'organisme Bioregional* pour une validation externe
- ✔ Une fois complétées, si l'évaluation en interne et la validation externe s'avèrent positives, le produit peut alors obtenir notre repère.
- ✔ Une révision complète a lieu chaque année pour garantir que tous les produits continuent de respecter les critères de sélection.

Liste de critères d'exclusion s'appliquant aux produits :

Une liste des caractéristiques qui disqualifient les produits pour l'attribution de notre repère existe, elle est consultable sur <https://www.castorama.fr/green-star/criteres>

*Pour en savoir plus sur l'organisme Bioregional, rendez-vous sur www.bioregional.com

¹Sources : [Agir pour la transition Ademe](#)

Forêt et usages du bois dans l'atténuation du changement climatique : Librairie Ademe
[Territoires et climats](#)

